

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 24057**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER MENTION DROIT SOCIAL

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université de Cergy-Pontoise	Monsieur le Recteur de l'académie de Versailles, Chancelier des universités, Monsieur de président de l'Université de Cergy-Pontoise

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Audit juridique ; Juristes spécialisés en droit social capables de répondre aux besoins des opérateurs économiques, professionnels et institutionnels dans ce domaine et de s'adapter aux évolutions de la législation du travail et de la protection sociale.

Expertise dans l'ensemble des matières incluses dans le domaine du Droit social : Rupture du contrat de travail (licenciements économique et personnel, démission, rupture amiable), Dialogue social (négociation collective, représentation du personnel), Emploi (classifications, rémunération), Contentieux social (judiciaire et administratif), Protection sociale (régime général, régimes complémentaires, prévoyance), Formation professionnelle (DIF, mobilité), Temps de travail (durée et aménagement), Conditions de travail (hygiène, sécurité)

Maîtrise des principales prestations juridiques en droit social : élaboration de dossiers contentieux, rédaction des contrats de travail, identification et application du droit conventionnel (entreprise et branche), procédure (disciplinaire, contentieuse), relations avec les représentants du personnel (comités d'entreprise, délégués du personnel), négociation d'entreprise (salaires, temps de travail), conception écrite et restitution orale de rapports d'études (actualisation juridique, évaluation des données sociales de l'entreprise)

Analyse des enjeux sociaux et capacité de proposition (résolution amiable des différents collectifs, transaction)

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les champs professionnels d'activité, secteurs et « organismes employeurs » principalement intéressés sont :

- Champs : Droit du travail, Droit de la protection sociale, Ressources humaines
- Secteurs : Privé (industrie, commerce, services), Public (fonction publique, enseignement supérieur, personnels non statutaires des EPIC, SPIC), activités libérales (avocats-conseils, audit)
- Organismes employeurs : Opérateurs publics, entreprises privées, associations, organisations professionnelles (employeurs et salariés), cabinets d'avocats.

Les types d'activités essentiellement accessibles par les détenteurs du Master « droit social » sont ceux :

- d'avocats spécialistes en droit du travail,
- de juristes d'entreprise, - de responsables et chargés des ressources humaines,
- de membres de l'administration du travail (catégorie A ; préparation au programme du concours),
- de magistrats (catégorie A ; préparation au concours pour les matières orales de droit social)
- de chargés des affaires juridiques au sein d'organisations syndicales d'employeurs ou de salariés,
- de responsables chargés de la formation professionnelle- de membres des départements « protection sociale et prévoyance » au sein d'entreprises du secteur privé
- de chargé d'études spécialisé en droit social
- d'enseignant-chercheur

Codes des fiches ROME les plus proches :

K2108 : Enseignement supérieur

K1903 : Défense et conseil juridique

K1904 : Magistrature

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

SEM. 1

UE1 : Unité fondamentale

EC1 Droit du travail approfondi

EC2 Droit pénal du travail

UE2 (2EC au choix): Droit des contrats spéciaux, Droit international privé général, Droit de la santé, Contentieux constitutionnel

UE3 (3 EC au choix)+ 1 enseignement de langue :

Liste complémentaire : Voies d'exécution, Droit des assurances, Droit de la propriété intellectuelle, Histoire du droit pénal, Droit public de l'économie, Philosophie du droit, Droit fiscal des affaires, Droit pénal européen, Droit de la concurrence et de la distribution, Droit des régimes matrimoniaux.

Enseignements de langue proposés : Anglais, Allemand, Espagnol.

UE4 (Unité libre) : Enseignements complémentaires :

Liste 1 :

- Stage en droit
- 2nd enseignement de langue.
- Un enseignement délivré en dehors de l'UFR Droit
- Un enseignement délivré à l'UFR Droit
- Suivi des Conférences de culture générale de l'UFR droit.

Liste 2 :

Autres activités suivies à l'Université de Cergy-Pontoise :

- associative
- sportive
- culturelle

(Ces activités doivent faire l'objet d'une évaluation

SEM. 2

UE1 : Unité fondamentale

EC1 Droit de la Sécurité Sociale

EC2 Droit social international et européen

UE2 (2 EC à choisir) :

Droit des entreprises en difficulté ; Droit matériel de l'Union européenne ; Histoire du droit du travail ; Droit des étrangers

UE3 : (3 EC à choisir + 1 langue) :

Liste complémentaire : Droit pénal des affaires, Droit bancaire, Procédure pénale, Histoire des idées politiques depuis 1789, Contentieux administratif, Droit du service public, Droit de l'environnement, Fiscalité et finance des entreprises, Droit public des contrats

Enseignements de langue proposés : Anglais, Allemand, Espagnol.

UE4 (Unité libre) : Enseignements à choisir :

Liste 1 :

- Stage en droit
- 2nd enseignement de langue.
- Un enseignement délivré en dehors de l'UFR Droit
- Un enseignement délivré à l'UFR Droit
- Suivi des Conférences de culture générale de l'UFR droit.

Liste 2 :

Autres activités suivies à l'Université de Cergy-Pontoise :

- associative
- sportive
- culturelle

(Ces activités doivent faire l'objet d'une évaluation

SEM. 3 :

UE1 : Unité fondamentale

EC1 Droit des relations collectives de travail

EC2 Droit et pratiques des relations professionnelles

UE2 : Unité d'approfondissement

EC1 Séminaire « Conditions et organisation du travail »

EC2 Séminaire « Droit de la formation professionnelle »

UE3 : (3 EC dont 1 à choisir + 1 langue) :

EC1 Séminaire « Contentieux social »

EC2 Séminaire « Droit social international »

EC3 Séminaire à choisir entre :

- Droit du travail comparé
- Droit du travail et secteur public

EC4 : Enseignement de langue au choix : Anglais, Allemand, Espagnol.

SEM. 4 :

UE1 : Unité fondamentale

EC1 Droit des relations individuelles de travail

EC2 Droit de l'emploi

UE2 : Unité d'approfondissement

EC1 Séminaire « Droit pénal du travail »

EC2 Séminaire « Salaire et rémunération »

EC3 Séminaire à choisir entre :

- Droit de la protection sociale

- Droit du travail et droit des sociétés

EC4 : Enseignement de langue au choix : Anglais, Allemand, Espagnol.

UE3 : Unité recherche

Mémoire de recherche

UE4 : Unité professionnalisation

Stage, rapport et évaluation

UE5 : Unité de professionnalisation complémentaire

EC1 (bonus) : Initiation Droit collaboratif et autres modes alternatifs de règlement des conflits *

EC2 (bonus) : Ateliers coaching entretiens professionnels et recherche d'emploi*

*Enseignements mutualisés à l'UFR Droit dans le cadre du programme Ecole de Droit

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements - Art 17 de la loi 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement Supérieur
En contrat d'apprentissage	X	NON
Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements - Art 17 de la loi 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement Supérieur
En contrat de professionnalisation	X	Personnes ayant contribué aux enseignements - Art 17 de la loi 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement Supérieur
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES (Validation des Etudes Supérieures) - Décret 2002-529 du 16 avril 2002 relatif à la validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger ou VAPP (Validation des Acquis Personnels et Professionnels) - Décret n°85-906 du 23 août 1985 fixant les conditions de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur.
Par expérience dispositif VAE prévu en 2004	X	Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels - Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (JORF n°98 du 26 avril 2002 page 7513)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

JORF n°98 du 26 avril 2002 page 7513

L'habilitation a été délivrée en 2006 dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme dite « LMD », 1ère vague

Le 3 juillet 2015 un arrêté a été délivré à l'Université de Cergy-Pontoise par la direction nationale de l'enseignement supérieur (DGESIP, B1-2) l'accréditant à délivrer des diplômes nationaux. Cette accréditation porte le numéro 015- 0080

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

NOR: MENS0200982A - JORF n°99 du 27 avril 2002 page 7631, texte n° 56

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur.

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Taux d'insertion professionnelle Master Droit : 92 %

(Enquête 2013/2014 Observatoire de la vie étudiante)

<http://www.u-cergy.fr/fr/vie-etudiante/ove.html?search-keywords=observatoire%20de%20la%20vie%20etudiante>

Autres sources d'information :

<http://www.droitucp.fr/>

Lieu(x) de certification :

Université de Cergy-Pontoise : Île-de-France - Val-d'Oise (95) [Cergy-Pontoise]

33 Boulevard du Port, 95011 Cergy-Pontoise.

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Cergy-Pontoise

Historique de la certification :

- Le droit social occupe une place centrale dans la vie des entreprises publiques et privées (direction des ressources humaines, formation, compétences et mobilité du personnel, rémunération, prévoyance, dialogue social...) ainsi que dans l'activité contentieuse des tribunaux (administratifs/judiciaires) et des cabinets d'avocats, ou bien encore dans l'action administrative (inspection du travail).

- Le Master « droit social » a ainsi été créé en 2004 dans le but de délivrer aux étudiants une formation les dotant des compétences nécessaires à une formation complète et approfondie qui leur assure autant une insertion rapide dans le monde du travail qu'une poursuite d'études au niveau doctoral. Il a acquis le statut de mention autonome « Droit social » pour la délivrance du diplôme de Master « Droit » en 2015.

Remplacée par la fiche RNCP nationale n°31493